



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 19 mars 2024**

**Date de convocation : 12 mars 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/9 portant régularisation d'octroi de subvention aux profits d'entreprises du territoire**

**Membres présents (50 titulaires et 2 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, DAUCHET Martine, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RIQUET Alain, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, GOBERT Didier (S), DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal

**Membres excusés (9) :**

PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine, GERARD Jean-Claude, GOURAUD Francis, GODELIEZ NICAISE Véronique, JUMEAUX Stéphane, PLATEAU Marc

**Membres absents (3) :**

LOIGNON Laurent, TRIOUX COURBET Sandrine, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (10) :**

MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, MATON Audrey à DOYER Claude, RICHOMME Liliane à RIQUET Alain, THUILLEZ Martine à BONIFACE Didier, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, GERARD Pascal à BACCOUT Fabrice, MÉLI Jérôme à MAILLY Chantal

**Secrétaire de séance : DÉPREZ Marie-Josée**

## Délibération 2024/9 portant régularisation d'octroi de subvention aux profits d'entreprises du territoire

Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, la CA2C a la possibilité d'octroyer des subventions aux entreprises du Territoire afin de les accompagner dans leurs projets de création/développement.

L'octroi de ces subventions est, dans la majorité des cas, autorisé en phase de projet.

Malheureusement, dû à des événements internes ou externes, certains projets ne se réalisent pas ou se réalisent qu'en partie.

Il est à noter que pour certains dossiers les soldes de subventions n'ont pas été réclamés après expirations des délais de durée de convention.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide d'accepter les régularisations des dossiers de subvention aux entreprises détaillés dans le tableau ci-dessous :**

COMMUNE	CAUDRY	LE CATEAU CIS	CAUDRY	BERTRY	ORS	CLARY
ENTREPRISE	SAS LE COIFFEUR 425134889	EI FRANCOISE DUFOUR 331256917	SASU CAUDRY CASH 834836918	EI VERONIQUE JOLY LE DEAUVILLE 394845143	SARL ESTAMINET JB 892811340	SAS BONIFACE 403564974
DELIBERATION	2021/092 08/10/2021	2020/039 16/06/2020	2019/014 06/03/2019	2023/5 12/01/2023	2023/5 12/01/2023	2020/167 16/12/2020
PROJET	Acquisition matériel et réalisation de travaux	Aménagement d'un hébergement touristique	Acquisition de mobilier et de matériel	Adjonction d'un espace restauration	Création d'une terrasse	Rénovation de l'atelier
DEPENSES PROJETEES	14.472 €	12.150 €	8.000 €	39.963 €	9.276 €	30.000 €
SUBVENTION ACCORDEE	4.341 €	3.645 €	1.500 € (Ancien régime-forfait création 1.500€)	10.000 €	2.760 €	9.000 €
DEPENSES JUSTIFIEES	7.250 €	6.080 €	3.250 €	Non signature de convention	Non signature de convention	10.803 €
SUBVENTION RECALCULEE	2.171 €	1.823 €	750 €	0	0	3.241 €
MONTANT A DESENGAGER	2.171 €	1.823 €	750 €	10.000 €	2.760 €	5.760 €

La secrétaire de séance,  
Marie-Josée DEPREZ



### IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Acte certifié exécutoire  
Transmission en Sous-Préfecture le 22/03/2024  
Publication le 22/03/2024

Pour expédition conforme  
Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional  
Serge SIMEON



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024__9
Objet :	Délibération 2024/9 portant régularisation d'octroi de subvention aux profits d'entreprises du territoire
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.4 - Interventions économiques
Identifiant unique :	059-200030633-20240319-2024__9-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240319-2024__9-DE-1-1_0.xml	text/xml	921 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024.9.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240319-2024__9-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	218 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 mars 2024 à 09h37min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 mars 2024 à 09h37min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mars 2024 à 09h37min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 mars 2024 à 09h37min46s	Reçu par le MI le 2024-03-22